

LES CONSIGNES DE TRI

Tous les emballages se trient, tous les papiers se recyclent.
Ils sont à déposer dans les bornes d'apports volontaires
à proximité de vos trajets quotidiens.

UN DOUTE SUR
LE TRI D'UN DÉCHET ?

Consultez le site :
consignesdetri.fr
ou utilisez l'application
gratuite « guide du tri »
de CITEO

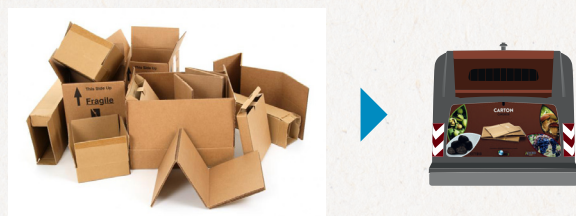
EMBALLAGES & PAPIERS



VERRE



CARTONS BRUNS



BIODÉCHETS



VÊTEMENTS, LINGE ET ACCESSOIRES



MOBILIER, GRAVATS, CHIMIQUES...

